

L'ECHO

BIS

N° 69 bis • DÉCEMBRE 2025



LES VOEUX 2026 DES "FORCES VIVES"
&
DIVERSES INFORMATIONS



www.beaulieulesloches.eu



La Mission Locale de Beaulieu-lès-Loches,

pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus, non scolarisés,

Présente sur Cormery, Montrésor, Descartes, Ligueil, Preuilly/Claise et Yzeures /Creuse.



ALERTE

Au vu de la situation économique et des baisses de subventions
Etat, votre Mission Locale est **DANGER !!!**

en



- **Accueillir et Ecouter, Informer et Conseiller :** choisir un **métier**, comment construire un **projet**, trouver une **formation** et la financer, commencer et organiser sa **recherche d'emploi**... **Proposer des solutions** pour aider à
- résoudre les difficultés concernant l'accès à la **mobilité**, le **logement**, la **santé**, la **culture**, le **sport**... **Faciliter la mise en relation** avec les
- entreprises pour réaliser des **stages**, découvrir les secteurs **d'activité**, les **métiers**, décrocher un **job**...



= 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans si en situation de handicap =
ni en emploi, ni en formation

Un accompagnement personnalisé pour accéder à l'autonomie et à l'emploi

- ✓ Participer à des activités et des ateliers
- ✓ Réaliser des stages en entreprises
- ✓ Percevoir jusqu'à 561€ / mois



La Mission Locale est également un
Espace Validation des Acquis de l'Expérience.

A ce titre, elle reçoit toute personne qui
souhaite entreprendre une démarche
de **Validation des Acquis.**

Mission Locale SUD TOURAINE

1 Place du Maréchal Leclerc

37600 BEAULIEU LES LOCHES

02 47 94 06 46 contact@ml-tourainecotesud.fr

Du lundi au vendredi

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

www.ml-sudtouraine.fr

<https://www.facebook.com/MiloLochois/>
[instagram.com/mission-locale-loches/](https://www.instagram.com/mission-locale-loches/)



L'ENTRAIDE LOCHOISE

*Une association de proximité à votre service
depuis 1987*

Vous recherchez un emploi ?

Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité à votre rythme en temps partiel ou à temps plein.

Nous proposons des postes en CDD pour intervenir auprès de particuliers, entreprises, collectivités...

Notre objectif est de recruter et accompagner des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, en vue de faciliter leur insertion. L'Entraide Lochoise soutient votre projet professionnel.

Nous ne demandons pas d'expérience ni de diplôme spécifique. Vous avez uniquement l'envie de travailler.

Besoin d'un service ?

Nous vous proposons **un prêt de main d'œuvre** afin de répondre à votre besoin. L'Entraide Lochoise s'occupe de **toutes les démarches administratives** liées à l'emploi du personnel. C'est vous qui choisissez vos jours et heures d'intervention.

- **Particuliers** (déduction fiscale possible) : ménage, repassage, cuisine, jardinage, entretien divers, etc.
- **Associations, collectivités** : entretien de locaux, d'espaces verts, aide cuisine, surveillant de cantine ...
- **Entreprises, exploitants agricoles** : manœuvre, manutention, vente, nettoyage, tâches agricoles....

L'ENTRAIDE LOCHOISE

23, rue des Bigotteaux 37600 LOCHES
02.47.59.43.83 entraide.lochoise@gmail.com

Horaires d'ouverture des bureaux :

Le lundi, mardi de 9 h à 17 h

Le mercredi de 9 h à 12 h 30

Le jeudi de 09 h à 14 h

Le vendredi de 9 h à 16 h 30



DU CÔTÉ DE NACEL ...

En 2025, l'offre culturelle proposée par notre structure de développement culturel dans les 9 communes adhérentes s'est située dans la droite ligne de ce que nous avons à cœur de proposer chaque année. Nous avons accueilli 17 spectacles tout public, soit deux par communes (l'un est reporté en 2026), et organisé pour les enfants et adolescents le festival « Côté Jardin » au mois de mars et « Jardin d'Automne » aux vacances de la Toussaint.

Nous ne pouvons revenir sur nos activités de 2025 sans signaler la belle réussite de cette édition de « Côté Jardin ». Si sept représentations ont été proposées sous le beau chapiteau de la P'tite Fabrique de Cirque implanté à proximité de l'école de danse de Beaulieu-Lès-Loches, huit spectacles ont été donnés dans les salles municipales des communes de Dolus-le-Sec, Chédigny, Tauxigny-Saint-Bauld, Genillé, Chambourg-sur-Indre et Reignac-sur-Indre. La fréquentation, avec plus de mille spectateurs (parents et enfants), les retours élogieux des jeunes spectateurs et des adultes accompagnateurs (parents, animateurs et enseignants) sont des éléments qui attestent de la belle réussite.

En ce qui concerne la programmation tout public de cette année, la qualité des spectacles proposés a été au rendez-vous. La diversité des modes d'expressions (théâtre classique, contemporain, musique, théâtre de rue, cirque contemporain...) a contribué à attirer nombre de spectateurs. A la fin de cette année nous devrions atteindre 1700 fauteuils soit une fréquentation meilleure de celle d'avant COVID.

Nous ne rentrons pas dans le détail de cette programmation 2025, mais nous nous permettons un focus sur la venue à Tauxigny-Saint-Bauld de Yannick Jaulin le 26 avril dernier. Il faut dire que la venue de ce grand comédien et conteur nommé aux Molières 2020 était envisagée depuis de nombreuses années. Et, le public a été au rendez-vous puisque la salle polyvalente affichait complet.

Emmanuelle Lamy qui a été chargée de développement ces trois dernières années a quitté notre association en juillet dernier. C'est Anaïs Joubert qui lui succède depuis le mois d'août dernier.

Comme toutes les structures du monde de la culture, l'équipe de NACEL se heurte à la raréfaction des subventionnements. Nous devons gérer notre projet de façon prudente et avec beaucoup de rigueur.

En mars 2026, auront lieu les élections municipales et donc, le renouvellement des administrateurs de NACEL représentant les Conseils Municipaux. Nous formulons le souhait que les nouvelles équipes municipales poursuivent l'engagement de leurs municipalités pour la pérennisation du projet de « centre culturel éclaté » sur notre territoire qui est porté par NACEL depuis 26 ans.

En cette fin d'année, l'équipe de NACEL travaille activement à la mise en place de la programmation de l'année prochaine. Le festival jeune public sera organisé en mars.

Cette prochaine programmation sera consultable sur notre site internet vers le 15 décembre et la plaquette du premier semestre sera distribuée vers le 5 janvier 2026.

Pour le CA de NACEL

Site internet : www.nacelculture.fr

Bons spectacles.

Philippe BLONDEAU

Président



L'A.P.E. BEAULIEU-FERRIÈRE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

L'APE BF (Association des Parents d'Élèves de Beaulieu et Ferrière) est une association loi 1901 à but non lucratif qui intervient au sein des **trois écoles de Beaulieu et Ferrière** pour participer à la vie des écoles.

Au cours de l'année 2024/2025, nous vous avons proposé les « **Box goûter** » à la sortie de chaque école les veilles de vacances ; en 2 périodes, c'est 191 box qui ont fait le plaisir des enfants. Pour cette nouvelle année scolaire, retrouvez en décembre prochain la box de Noël et en avril 2026 la box de Pâques.

L'année dernière a été marquée par **le Carnaval et les Enveloppes surprise 100 % gagnantes !** En mars 2025 s'est tenue une très belle matinée en musique, avec un défilé dans les rues de Beaulieu ouvert par Madame le Maire et Monsieur le 1^{er} Adjoint et la remise des lots de la tombola dans la cour de l'école élémentaire de Beaulieu.

Cette année, il y a de grandes chances que nous reconduisons la manifestation ! Rendez-vous en mars 2026 !

La fin d'année scolaire 2025 a vu **une Kermesse !** Après les spectacles des élèves de toutes les classes sous le préau, des jeux extérieurs étaient installés en libre accès. Sous le soleil du mois de juin, petits et grands ont terminé l'année en beauté.

Aujourd'hui, la combinaison de tout ça, entre autres, nous a permis de renouveler notre soutien aux coopératives, avec un don de 5 € / élève, que nous avons eu le plaisir de remettre aux enseignantes lors des réunions de rentrée.

Pour 2026, le nouveau bureau de l'APE a des idées de projets...

Suivez l'actualité de l'APE BF sur notre nouvelle page Facebook !

L'association est composée de parents bénévoles où chacun s'investit selon ses possibilités. Tous les parents, adhérents ou non, peuvent s'exprimer, proposer leurs idées, ou leur aide, même ponctuelle.

N'hésitez pas à nous contacter ;) L'équipe de l'APE BF vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

@ : apebf37@yahoo.fr

Facebook : [Ape BeaulieuFerrière](https://www.facebook.com/ApeBeaulieuFerriere)



LE BEL ÎLOT



Chers bellilociens, chères bellilociennes,

Pour commencer, découvrez le programme de nos grands événements jusqu'en février :

Les fêtes de fin d'année arrivent ! Pour le bel îlot c'est donc l'heure de vous proposer le traditionnel « Ho ! Ho ! Ho ! chaud ! » Ainsi le dimanche 14 décembre dès 15h retrouvez les délicieuses crêpes du Bel îlot et autres gourmandises. A partir de 16h, vous pourrez aussi écouter les contes d'Anne Karen de Tournemire avec l'association Art'R.

Puis 2026 arrivera bien vite Et avec cette nouvelle année, la première bougie du Bel îlot ! Un an déjà que toute l'équipe du Bel îlot se mobilise pour faire vivre ce Tiers Lieu et permettre à tous de partager des moments autour des jeux, des livres, des ateliers divers proposés pour petits et grands et même autour des aiguilles à tricoter ! Pour célébrer ce succès collectif, une journée spéciale et festive est organisée le samedi 24 janvier, à partir de 15h. Nous invitons tous les habitants à venir nombreux pour souffler cette première bougie avec nous !

Et en février, la première édition du « Micro-festival d'hiver de jazz » organisé par la Villa Beaulieu aura lieu les 13-14 et 15 février. Les murs du Bel îlot feront alors résonner la musique Jazz.

Et maintenant, nous avons aussi envie de partager avec vous quelques nouvelles du bel îlot :

Le mardi 3 octobre à Vierzon a eu lieu l'Agora des Tiers Lieux, un événement organisé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, CRESS, et les Tiers Lieux du Centre Val de Loire. L'objectif était de réaliser un bilan d'étape du développement de ces structures au sein de la région. Le bel îlot y était présent.

Aujourd'hui , la CRESS compte plus de 3500 Tiers Lieux en France et 70 Tiers Lieux ont vu le jour en Région Centre Val de Loire. Les travaux en tables rondes ont collectivement mis en évidence la place significative des Tiers Lieux, notamment dans les zones rurales, et ont réaffirmé leur contribution indispensable au maintien et au renforcement du lien social.

Faisant écho à ces conclusions régionales, le vendredi 14 novembre, le bel îlot a reçu « le trophée des Territoires » décerné par la Ferme Expo et remis au parc des expositions à Tours.

Nous avons été récompensés dans la catégorie « participation à la dynamique rurale du territoire au niveau social, culturel, économique et/ou environnemental ». Une reconnaissance pour le projet du bel îlot porté par et pour les habitants dont l'objectif principal est le lien social.

Toutes ces initiatives ne prennent vie que grâce à l'implication des habitants de Beaulieu et des alentours. Le Bel îlot est conçu comme un lieu collectif et de partage, où chacun peut s'approprier l'espace et les activités. N'hésitez pas à franchir la porte ! Et si l'envie de vous investir vous titille, sachez que l'ouverture et la richesse du Bel îlot dépendent directement de la participation bénévole. Que ce soit pour développer un nouveau projet ou pour tenir des permanences, la joyeuse et dynamique équipe du Bel îlot vous accueillera à bras ouverts.

Nous vous attendons !

Nos horaires : Lundi et mardi 9h30-18h30 . Mercredi 14h30-18h30. Vendredi et dimanche 15h - 20h.

A très bientôt au Bel îlot

Message d'attention de la Gendarmerie sur les mails ou sms suspects

Définition

L'hameçonnage est un sms ou un mail frauduleux destiné à tromper la victime pour l'inciter à communiquer des données personnelles et/ou bancaires en se faisant passer pour un tiers de confiance (votre banque par exemple).

Que dois-je faire ?

Ne communiquez jamais d'informations sensibles par mail ou par téléphone : aucune administration ou société commerciale sérieuse ne vous demandera vos coordonnées bancaires ou vos mots de passe.

Si vous êtes victime :

- Si vous constatez des débits frauduleux réalisés par vos moyens de paiement : faites immédiatement opposition auprès de votre banque, celle-ci est dans l'obligation de vous rembourser :

« Conformément à l'article L.133-18 du code monétaire et financier, la banque doit procéder au remboursement immédiat des opérations non autorisées.

Le remboursement peut toutefois être refusé si l'utilisateur du compte est soupçonné de comportement frauduleux ou de négligence grave. La banque doit apporter la preuve de la fraude ou de la négligence. »

- Signalez l'escroquerie sur le site www.service-public.gouv.fr
- Conservez les preuves et en particulier le message d'hameçonnage reçu
- Changez immédiatement vos mots de passe sur tous les sites que vous fréquentez
- Déposez plainte si vous constatez l'utilisation des informations personnelles pouvant servir à usurper votre identité.
- Pour signaler un courrier ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

Pour joindre vos Gendarmeries :

- **Brigade de Loches** : 82 rue Roche Appert 37600 LOCHES, 02.47.91.17.80

cob.loches@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au samedi 08h00-12h00 et 14h00-18h00, le dimanche 09h00-12h00 et 15h00-18h00

- **Brigade de Montrésor** : 22 rue de la Couteauderie 37460 MONTRÉSOR, 02.47.91.27.80

cob.loches@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Ouverture au public : le lundi 8h00-12h00, le mercredi 14h00-18h00, le samedi 08h00-12h00

En cas d'urgence, un seul numéro : le **17**



LA GENDARMERIE DE LOCHES

L'année se termine et la période des vacances peut parfois être propice aux malfaiteurs ! Concernant les cambriolages, quelques mesures peuvent être prises afin de vous protéger : verrouiller les portes et fenêtres, s'équiper d'un système d'alarme, ne pas laisser d'objets de valeur en évidence, ne pas faire entrer d'inconnu chez soi (commerçant ambulant, démarchage d'artisan...)

En cas d'absence prolongée, prévenir une personne de confiance qui viendra relever le courrier, ouvrir et fermer les volets... Signaler votre absence à la gendarmerie gratuitement dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances qui est active toute l'année.

Le secteur est aussi parfois visité par des vendeurs de calendriers malveillants : faux calendriers avec de mauvaises dates, malfaiteurs qui en profitent pour dérober des porte-monnaies, bijoux, etc...Rappelez-vous que vous n'avez aucune obligation de faire rentrer ces personnes dans votre domicile. N'hésitez pas à faire appel à un proche ou un voisin. En cas de doute composer rapidement le 17.

Soyez acteur de votre sécurité et n'hésitez pas à contacter votre brigade pour tout renseignement !

Rappel des horaires d'accueil de la brigade de Loches : du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

En dehors de ces horaires d'ouverture, la Gendarmerie répond néanmoins à toute sollicitation 24h/24 et 7j/7 par l'intermédiaire du numéro d'appel d'urgence : 17.

Les personnels de la brigade de Loches vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaitent dès à présent une bonne année 2025 !



FRANCE TRAVAIL

NOUVELLE OPPORTUNITÉ 2025, DES AIDES POUR PRÉPARER LE CRPE

De nombreuses communes rurales font face à une pénurie d'enseignants et à des difficultés de recrutement dans les écoles. En 2025, de nouvelles aides facilitent désormais l'accès à la préparation du CRPE, le concours permettant de devenir professeur des écoles.

Le Compte personnel de formation (CPF), rappelé par Service-Public.fr, peut financer une grande partie du parcours, et plusieurs régions complètent ce soutien avec des aides spécifiques pour les habitants souhaitant se reconvertir vers l'enseignement primaire. Ces dispositifs sont particulièrement utiles dans les territoires où la présence d'enseignants formés est essentielle au maintien d'un service public éducatif de proximité.

Des organismes spécialisés comme Objectif-crpe.fr, plateforme française dédiée à la réussite du concours, proposent des formations complètes (épreuves écrites, oraux, accompagnement personnalisé) éligibles au CPF. Cette solution permet aux habitants de se former à distance, sans quitter la commune, tout en bénéficiant d'un financement simplifié.

Pour connaître les aides disponibles, les administrés peuvent consulter [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) ou se rapprocher de leur France Travail local afin d'étudier les soutiens régionaux complémentaires.

Ces dispositifs constituent une réelle opportunité pour celles et ceux qui souhaitent s'orienter vers un métier d'utilité publique, tout en contribuant à la vitalité éducative de notre territoire.

<https://www.francetravail.fr/actualites/le-dossier/fonction-publique/concours-recrutements-fonction-p/devenir-enseignant.html>

Guide pas à pas à destination des demandeurs



DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2025

Mesdames, messieurs, chers concitoyens, chers anciens combattants, chers enfants,

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les cloches de toutes les églises de France ont sonné pour annoncer la fin d'une terrible guerre, la Première Guerre mondiale.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour nous souvenir de ceux qui, il y a plus de cent ans, ont donné leur vie pour défendre notre pays, pour défendre la paix, pour défendre nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Je pense à tous ces jeunes soldats qui, comme nous, avaient des rêves, des familles, des amis. Ils ont tout quitté pour protéger ce qui nous unit. Pendant quatre longues années, des millions de soldats, souvent très jeunes, ont vécu l'enfer des tranchées, le froid, la peur, et beaucoup ont fait le sacrifice ultime pour que nous puissions vivre en paix aujourd'hui.

Mais pourquoi est-ce si important de penser à eux, de se souvenir ?

Se souvenir, c'est bien plus que de garder en mémoire des personnes, des événements, comme ceux liés à la Première Guerre Mondiale.

C'est un acte qui possède plusieurs sens, plusieurs dimensions :

- Se souvenir pour honorer, pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie, leur temps et leur énergie pour la liberté, la paix et la justice. C'est leur dire : « Vous n'avez pas vécu ou souffert en vain. »
- Se souvenir pour dire merci. Merci à ceux qui ont combattu, merci à ceux qui ont reconstruit notre pays après la guerre, merci à ceux qui, encore aujourd'hui, veillent sur notre sécurité. C'est grâce à eux que nous pouvons vivre dans une France libre et unie.
- Se souvenir pour ne pas oublier, pour conserver la trace de ce qui a été vécu, des sacrifices consentis, des leçons apprises.
- Se souvenir pour partager et transmettre, pour confier les souvenirs aux générations suivantes, pour que les parents d'aujourd'hui comprennent d'où vient leur présent et ce qu'il a coûté. C'est leur donner des repères, des exemples, et les aider à devenir à leur tour des acteurs de paix.
- Se souvenir pour s'engager, pour agir. C'est tirer des leçons du passé pour construire un avenir meilleur et éviter de répéter les mêmes erreurs. Parce que la paix n'est jamais acquise pour toujours et qu'elle se construit chaque jour, par le respect, la solidarité, et le dialogue.
- Se souvenir, c'est refuser que le temps efface ce qui compte.

Je terminerai en remerciant les anciens combattants et les porte-drapeaux pour leur dévouement. Je n'oublie pas la Musique, fidèle, et les agents communaux qui ont préparé en coulisse cette cérémonie.

Merci enfin à tous pour votre fidélité à la mémoire et votre présence.

Sophie Métadier, maire de Beaulieu-lès-Loches, le 11 novembre 2025.